



35/2023

MAIRIE



Lit-et-Mixe

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le dix-sept mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : M. G. NAPIAS - Mme M.J RUSKONE - M. J.WATIER - M D.DUFAU - M. S. LABAT - Mme L. LESBATS - Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - Mme C. GUILLET - M. T. LAMARQUE - M. G. VILLENAVE - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET - Mme I. DUPONT - M. F. PEHAU - Mme C. LACOSTE - M. C. VIGNEAU

ABSENTS : Mme I. LESBATS, Mme C GUILLET, M. S. GILBERT et M G VILLENAVE excusés.

POUVOIRS : Mme I. LESBATS donne pouvoir à M.me MJ RUSKONE, Mme C GUILLET donne pouvoir à M. G. NAPIAS, M. S. GILBERT donne pouvoir à M. J. WATIER

Mme CHAMPILOU est élue secrétaire de séance

Membres en exercice : 19 Présents : 15 Procuration : 3

OBJET : Maison Médicale – Mise à disposition de locaux au profit de Mme le Dr NOVARO-MAS Ingrid

M. le Maire indique la nécessité de maintenir l'attractivité du territoire pour l'implantation des professionnels de santé.

Vu la volonté du Dr Ingrid NOVARO-MAS d'exercer son activité à compter du 12 juin 2023 sur la commune de Lit et Mixe ;

Vu la disponibilité des locaux de la Maison Médicale ;

Considérant que la mise à disposition des locaux est soumise à l'attribution d'une convention d'occupation.

Sur proposition de M. le Maire, ayant entendu l'exposé de son rapporteur M J WATIER et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- d'autoriser M le Maire à signer la convention de mise à disposition des locaux communaux au profit de Mme le Docteur Ingrid NOVARO-MAS

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Gérard NAPIAS

